

Communiqué

Le Conseil de la concurrence a organisé la quatrième édition de la rencontre annuelle avec les médias, le mardi 18 février 2025 à 9h00, à l'hôtel Marriott, à Rabat.

Ce rendez-vous annuel traduit l'importance que revêtent les médias en tant qu'acteurs essentiels de l'écosystème concurrentiel, compte tenu du rôle qu'ils jouent dans l'effort de sensibilisation au respect des règles de la concurrence libre et loyale, et ce dans l'intérêt des consommateurs et de la compétitivité du tissu économique.

A cet effet, cette rencontre a constitué une occasion d'échanger avec les journalistes autour des différentes questions relatives au droit et à l'économie de la concurrence, ainsi que des avancées récentes dans ce domaine. Elle a été l'occasion de présenter deux cas instruits par le Conseil et de faire un focus par des experts internationaux sur une thématique importante, à savoir « les autorités de la concurrence et l'accès aux marchés publics ».

Cette rencontre a été également marquée par la signature de conventions de coopération avec l'Université Mohammed V et l'Université Ibn Tofail, ainsi que par la remise des « Prix de la recherche du Conseil de la concurrence » aux lauréats dont les travaux ont été retenus, suite à la deuxième édition de ce concours, lancée par le Conseil en juin 2024, pour l'attribution d'un Prix de la recherche destiné à récompenser des thèses de Doctorat et des mémoires de Master en économie, gestion et droit de la concurrence.

Dans ce cadre, le 1^{er} prix a été décerné à Monsieur Mohsine LAMOUADANE pour sa thèse de doctorat qui a porté sur « le secret d'affaire en droit de la concurrence », le 2^{ème} prix a été attribué à Monsieur Fouad BENDIAB pour son mémoire de Master sur « L'attractivité de la procédure de clémence en matière de lutte contre les ententes : étude comparative (Maroc-France) », et le 3^{ème} prix a été remporté par Monsieur Abderrahim DAKKAK pour sa thèse de Doctorat relative à « Les procédures négociées en droit de la concurrence ».